

Infoparlement

NOUVEAU MOUVEMENT EUROPÉEN SUISSE SESSION DE PRINTEMPS 2016

Le Nouveau mouvement européen Suisse (Nomes) a le plaisir de vous présenter un aperçu des questions de politique européenne inscrites au programme de la session de printemps du Parlement. Pendant cette session, différents textes importants concernant le futur de la politique européenne seront traités.



Pendant cette session, différents textes importants concernant le futur de la politique européenne seront traités. Trois points sont à souligner :

- **La libre circulation des personnes doit être préservée**

Depuis l'acceptation de l'initiative «contre l'immigration de masse», la Suisse se trouve dans une situation d'incertitude concernant la mise en œuvre et les conséquences de ce texte. Plusieurs motions traitant de ces conséquences seront traitées durant cette session, à l'image de celles concernant la main-d'œuvre insuffisante (motion 14.3162 et motion 14.3228). A noter que cette situation pourrait encore s'aggraver si l'initiative « contre l'immigration de masse » venait à être appliquée de manière stricte. En outre, c'est également la recherche en Suisse qui a subi les conséquences de l'acceptation de l'initiative ; celles-ci seront discutées à travers la motion sur la coopération transnationale de qualité dans l'éducation (14.3103).

Durant cette session, les objets soumis par l'UDC entendent alourdir encore davantage la relation déjà tendue entre la Suisse et l'Union européenne, certaines motions visant même directement la résiliation de l'accord sur la libre circulation des personnes (motion 14.3071 et motion 14.3076). Ces provocations qui, à long terme, désavantageraient sérieusement la Suisse, nécessitent un examen approfondi. Dans ce cadre, le postulat 15.4009 («Dénonciation éventuelle de l'accord sur la libre circulation. Quel coût pour l'économie suisse?») peut apporter une contribution précieuse. Le Nomes estime en effet que la valeur ajoutée du processus d'unification européenne peut être vu au-delà d'un rapport économique. En outre, une «désintégration» accompagnée d'une réduction des acquis serait un saut dans l'inconnu dont les conséquences pour l'économie et la société suisses ne peuvent être mesurées.

- **Les accords de Schengen sont le pilier central d'un succès économique**

La Suisse est membre associée de l'espace Schengen/Dublin depuis plus d'une décennie. Grâce à cette participation, des privilèges ont été accordés à la Suisse, tels que la liberté de voyager sans contrôles frontaliers systématiques aux frontières intérieures de l'UE. En cas de retour à l'«avant-Schengen», c'est-à-dire de retour aux contrôles rigoureux aux frontières, la société et l'économie suisses en seraient durement touchées. De plus, les cantons frontaliers subiraient de grosses conséquences, tels que des embouteillages sans fin sur les routes. Rappelons que l'adhésion de l'Italie à l'espace Schengen en 1997 a eu pour résultat direct la formation de kilomètres d'embouteillages dus à des contrôles intensifs à la «frontière suisse extérieure à Schengen». Une sortie de Schengen aurait aussi des effets indirects, telles que de longues périodes d'attente aux postes frontaliers entraînant des insuffisances dans les domaines de logistique et du tourisme notamment. Une

résiliation de Schengen serait donc très grave pour la prospérité économique de la Suisse.

La participation à l'espace Schengen, cependant, inclut aussi des devoirs. À l'heure actuelle, la mise en place de contrôles aux frontières permanents sont également discutés au sein de l'Union européenne (UE) en raison du problème posé par l'arrivée de réfugiés dans certains de ses pays membres. Les approches nationales ne permettent toutefois pas de résoudre les problèmes au niveau continental : seule une solution au niveau européen permettra de sortir de l'impasse actuelle.

- **La politique économique de l'UE est décisive pour l'économie suisse**

En cas d'aboutissement des négociations en cours entre l'UE et les États-Unis sur le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP), cela aura des conséquences sur la place économique suisse. En effet, deux tiers des relations commerciales de la Suisse s'établissant avec l'UE et les États-Unis, notre pays a un intérêt fondamental à ne pas être discriminé lors de la conclusion des négociations du TTIP. Cependant, les accords sectoriels entre la Suisse et l'UE ne permettent pas à notre pays d'exercer d'influence dans les stratégies de négociation de la Commission européenne. Il n'est donc pas à exclure que la réduction des obstacles au commerce entre les États-Unis et l'Union européenne conduise au fait que la Suisse en tant que partenaire commercial ne soit plus attractive et que les relations commerciales se déroulent directement entre les deux puissances à travers l'Atlantique. Une fois de plus, la question se pose de savoir si la Suisse sera en mesure de trouver assez d'arguments pour contrer sa position de hors-jeu au sein de l'UE dans ce contexte transatlantique majeur. Ainsi, une adhésion à part entière à l'UE doit être envisagée afin que la Suisse obtienne le droit à une participation politique complète au sein de l'UE.

CALENDRIER

CN: traité au Conseil national; CE: traité au Conseil des Etats; **en gras**: objet principal.

1ère semaine		
29/02/2016, 14h30-20h00	CN	Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Protocole no 15. Approbation (<u>15.030</u>)
	CN	Convention européenne d'extradition. Approbation des troisième et quatrième protocoles additionnels (<u>15.038</u>)
	CE	Ip. Stöckli. Conséquences du rejet ou de l'acceptation de l'initiative populaire "Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en oeuvre)" (<u>15.4261</u>)
	CN	Mo. Conseil national (Caroni). Référendum obligatoire pour les traités internationaux ayant un caractère constitutionnel (<u>15.3557</u>)
	CN	Po. Pfister Gerhard. Libre-échange entre l'UE et les Etats-Unis. Adopter une stratégie d'opportunité (<u>14.4186</u>)
	CN	Po. Regazzi. Dénonciation éventuelle de l'accord sur la libre circulation. Quel coût pour l'économie suisse? (<u>15.4009</u>)
	CN	Mo. Groupe S. Eviter que la Suisse ne perde sa place en tant que pôle de la formation et de la recherche (<u>14.3103</u>)
	CN	Mo. Schmid-Federer. Mesures d'incitation visant à diminuer la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée dans le secteur de la santé (<u>14.3162</u>)
	CN	Po. Schenker Silvia. Personnel étranger dans le secteur de la santé. Analyse de la situation et mesures (<u>14.3253</u>)
	CN	Po. Groupe G. Préserver nos standards écologiques et sociaux face au partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement (<u>14.3314</u>)
	CN	Mo. Groupe G. Négociations TISA. Le service public n'est pas négociable (<u>14.3368</u>)
CN	Mo. Rösti. Denrées alimentaires. Chances égales pour la production indigène et l'importation (<u>14.3506</u>)	

01/03/2016, 08h00-13h00	CN	Rapport de politique extérieure 2015 (<u>16.009</u>)
	CN	Po. Groupe S. Relancer les discussions sur l'Europe (<u>14.3121</u>)
	CN	Mo. Reimann Lukas. Retirer la demande d'adhésion à l'UE et dire les choses telles qu'elles sont (<u>14.3219</u>)
	CN	Mo. Aebi Andreas. Objectif premier de la politique étrangère de la Suisse (<u>14.3619</u>)
	CN	Mo. Groupe S. Accord-cadre entre la Suisse et l'UE. Création d'un bureau de liaison parlementaire à Bruxelles (<u>14.3646</u>)
03/03/2016, 08h00-14h00	CN	Po. Groupe V. Empêcher les immigrants de bénéficier de l'assurance sociale (<u>14.3070</u>)
	CN	Mo. Groupe V. Restriction en matière de regroupement familial pour les ressortissants de l'UE (<u>14.3071</u>)
	CN	Mo. Groupe V. Pas d'aide sociale ni d'aide d'urgence aux immigrants demandeurs d'emploi (<u>14.3072</u>)
	CN	Mo. Groupe V. Autorisations de séjour accordées aux citoyens de l'UE suite à des contrats de travail (<u>14.3074</u>)
	CN	Mo. Groupe V. Limiter l'afflux de frontaliers (<u>14.3076</u>)
	CN	Mo. Brand. Mise en oeuvre de l'initiative populaire "contre l'immigration de masse" par une révision de l'Accord sur la libre circulation des personnes (<u>14.3091</u>)
	CN	Mo. Reimann Lukas. Autorisation de séjour ou d'établissement. Exclure les allocataires sociaux (<u>14.3218</u>)
2ème semaine		
08/03/2016, 08h00-13h00	CN	Mo. Schelbert. Assécher le terreau qui nourrit les paradis fiscaux. La Suisse doit y contribuer (<u>14.3056</u>)

09/03/2016, 08h00-13h00	CN	Mo. Conseil des Etats (Hess Hans). Pour une application effective du principe du "Cassis de Dijon" (15.3631)
	CE	Loi autorisant l'approbation d'amendements à l'AETR. Modification (15.061)
10/03/2016, 08h00-15h00	CE	Accord de libre-échange dans le secteur agroalimentaire. Rupture (12.300).
	CE	Po. Fournier. La Suisse, un îlot de cherté, pour quelles raisons? Et comment y remédier? (15.4159)
	CE	Ip. Bischof. Pénurie d'ingénieurs. Faut-il importer cette main d'œuvre ou former des spécialistes? (15.4262)
3ème semaine		
14/03/2016 14h30 – 20h00	CE	Accord sur la fiscalité de l'épargne entre la Suisse et l'UE. Modification (15.081)
	CN	40 ans d'adhésion de la Suisse à la CEDH. Bilan et perspectives. Rapport du Conseil fédéral (Po. Stöckli., 13.4187) (15.055)
17/03/2016 08h00 – 13h00	CN	Déclaration de détention des animaux de rente et de production pour la viande et le poisson importés (CSEC) (13.449)
	CN	Iv.pa. Reimann Lukas. Renforcement de la sécurité. Réintroduire et intensifier les contrôles aux frontières (CPS) (15.443)
	CN	Iv.pa. Reimann Lukas. Loi sur le Parlement. Elargir le champ de la comparaison du droit suisse avec le droit étranger dans les messages (CIP) (15.462)

PRINCIPAUX OBJETS

CONSEIL NATIONAL

Lundi 29 février 2016, 14h 30 – 20h00

Postulat Pfister Gerhard, PDC : «Libre-échange entre l'UE et les Etats-Unis. Adopter une stratégie d'opportunité ([14.4186](#))»

Statut: non encore traité au conseil.

Texte: «Le Conseil fédéral est chargé de faire établir un rapport qui indique la stratégie que la Suisse adoptera au cas où devraient voir le jour le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement entre l'UE et les Etats-Unis et l'Accord sur le commerce des services. Cette stratégie privilégiera les opportunités que ces deux accords peuvent représenter pour l'économie suisse.»

Commentaire: Deux tiers de toutes les exportations de la Suisse vont vers l'UE ou les Etats-Unis. La conclusion de l'accord TTIP aura donc une grande influence sur la politique économique extérieure de la Suisse. Il est probable que cet accord sera ratifié dans les deux à trois ans. La prise position de la Suisse concernant le TTIP interviendra ainsi au moment où il s'agira également de répondre à des questions fondamentales pour la coopération économique et l'intégration dans le marché unique européen. Le Nomes salue un traitement rapide de ces questions au sein des deux Chambres.

Le Nomes recommande l'acceptation de ce postulat.

Posulat Regazzi Fabio, PDC : «Dénonciation éventuelle de l'accord sur la libre circulation. Quel coût pour l'économie suisse?» ([15.4009](#))

Statut : non encore traité au conseil.

Texte: «Le Conseil fédéral est chargé d'analyser et de calculer les conséquences, directes et indirectes, que devrait supporter l'économie suisse si l'ensemble des accords bilatéraux ou une partie d'entre eux (concrètement, ceux qui seraient touchés par la dénonciation de l'accord sur la libre circulation, ALCP) devenaient caducs.»

Commentaire: Les slogans isolationnistes de ces dernières années et la croyance en un «Sonderfall» de la Suisse, au sein duquel aucune coopération avec l'UE n'est nécessaire, a créé un climat d'insécurité dans notre pays. De plus, une suppression de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) est désormais probable suite à l'acceptation de l'initiative «contre l'immigration de masse» en 2014. En effet, l'immigration, qui est la condition de la réussite économique de la Suisse, doit être désormais contingentée. La création d'un aperçu des coûts potentiels qui seront engendrés est donc plus que nécessaire pour comprendre les dégâts qui découleront de ces quotas. A noter toutefois que la dégradation de l'image de la «petite économie ouverte de la Suisse» peut difficilement être mesurée en termes d'argent.

Le Nomes recommande l'acceptation de ce postulat.

Motion Barbara Schmid-Federer, PDC: «Mesures d'incitation visant à diminuer la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur de la santé» ([14.3162](#))

Statut: non encore traité au conseil.

Texte : «Le Conseil fédéral est chargé de mettre en place dans les meilleurs délais, en collaboration avec les cantons et les partenaires économiques, les mesures identifiées depuis de nombreuses années visant à encourager la relève dans le secteur de la santé, de concrétiser le potentiel national en termes de main-d'œuvre et d'appliquer des mesures incitatives permettant de pallier la pénurie de personnel.»

Commentaire: La motion se réfère au fait que la Suisse ne possède que trop peu de travailleurs qualifiés dans certains secteurs professionnels. Ainsi, sans les frontaliers et l'afflux de travailleurs étrangers, beaucoup de postes resteraient inoccupés (par exemple dans le secteur de la santé), ce qui menace notamment la qualité des services en Suisse. L'adoption et la mise en œuvre de l'initiative «contre l'immigration de masse» ont aggravé cette situation. Dans ce cadre, la politique aura un défi particulièrement important à relever dans le domaine de l'éducation et du commerce extérieur. La présente requête (ainsi que le postulat Schenker 14.3228) peut donc être considérée comme une approche parlementaire constructive pour obtenir plus de clarté sur les possibilités nationales existantes et l'importance de continuer à permettre à la main-d'œuvre étrangère de venir travailler en Suisse.

Le Nomes recommande l'acceptation de cette motion.

Mardi 1^{er} mars 2016, 8h00-13h00

Postulat Groupe socialiste : « Relancer les discussions sur l'Europe » ([14.3121](#))

Statut: non encore traité au conseil.

Texte: «Le Conseil fédéral est prié de présenter, en s'appuyant sur le rapport sur l'intégration 1999, une analyse comparative des répercussions possibles liées à la poursuite de la voie bilatérale, avec ou sans nouvelle solution institutionnelle, et à une adhésion de la Suisse à l'Union européenne.»

Commentaire: Jusqu'à présent, l'intégration sectorielle de l'économie suisse dans le marché intérieur de l'UE était considérée comme la «voie royale» de l'intégration. Cependant, avant le 9 février 2014 déjà, l'annonce avait été faite que ces accords statiques devraient être révisés, mis à jour voire même subir une refonte complète. Le postulat du Groupe socialiste du Conseil national prend ce facteur en compte et donne la possibilité aux parlementaires de charger le Conseil fédéral d'élaborer différents scénarios afin de donner un nouvel élan à l'important débat sur l'avenir de la Suisse en Europe. Ce débat de fond est essentiel car il peut permettre de trouver d'autres options à la «voie bilatérale» qui soient tout aussi porteuses de succès pour la Suisse.

Le Nomes recommande l'acceptation de ce postulat.

Motion Groupe socialiste (Eric Nussbaumer) : « Accord-cadre entre la Suisse et l'UE. Création d'un bureau de liaison parlementaire à Bruxelles » ([14.3646](#))

Statut: non encore traité au conseil.

Texte: «La base légale pour la création d'un bureau de liaison parlementaire de l'Assemblée fédérale auprès de l'Union européenne doit être envoyée en consultation en même temps que le message relatif à un éventuel accord-cadre institutionnel entre la Suisse et l'UE.»

Commentaire: Impliquer à temps le Parlement, en tant que représentant du peuple, dans les négociations avec l'UE est une approche prometteuse. Le Parlement européen a connu au cours de ces dernières années une extension continue de ses pouvoirs et une implication précoce de ses homologues suisse semble tout à fait

appropriée. Le bureau de liaison pourrait ainsi contribuer au développement de solutions législatives. Le Nomes approuve cette motion.

Le Nomes recommande l'acceptation de cette motion.

Jeudi 17 mars 2016, 8h00-13h00

Initiative parlementaire Reimann Lukas : « Renforcement de la sécurité. Réintroduire et intensifier les contrôles aux frontières (CPS) » ([15.443](#))

Statut: non encore traité au conseil.

Texte : « Me fondant sur les articles 160 alinéa 1 de la Constitution et 107 de la loi sur le Parlement, je dépose l'initiative parlementaire suivante:

La Constitution sera complétée comme suit:

Art. 57

...

Al. 3

La Suisse contrôle ses frontières de manière autonome et systématique. »

Commentaire: L'hypothèse des contrôles systématiques aux frontières signifie la fin des accords de Schengen. L'espace Schengen a été créé afin de faciliter la vie des personnes vivant en Europe et de permettre d'améliorer le potentiel de croissance économique. Combattre le crime de manière transfrontalière est également un aspect clé de ces accords, ce que permet le système d'information Schengen (SIS). La criminalité transnationale que constitue le commerce de drogues, la traite d'êtres humains et le terrorisme ne s'arrêtent pas aux petits États – bien au contraire. Seul un système de sécurité intelligent et paneuropéen permet de faire face à cette criminalité. Même la Grande-Bretagne reconnaît la valeur d'une telle institution paneuropéenne et participe au SIS.

En janvier de cette année, la commission de politique de sécurité du Conseil national a rejeté cette initiative. Le Nomes approuve la position de la commission.

Le Nomes recommande le rejet de cette initiative parlementaire.

Contact et informations



François Cherix
Co-président du Nomes
francois.cherix@europa.ch



Martin Naef
Co-président du Nomes
martin.naef@europa.ch



Lukas Schürch
Generalsekretär der Nebs
Tél. 031 302 35 36
lukas.schuerch@europa.ch



Caroline Iberg
Secrétaire générale adjointe du Nomes
Tél. 031 302 35 36
caroline.iberg@europa.ch

Nouveau mouvement européen Suisse

Scheibenstrasse 29, CP 481

3000 Berne 22

Tél. 031 302 35 36

www.europa.ch

